Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

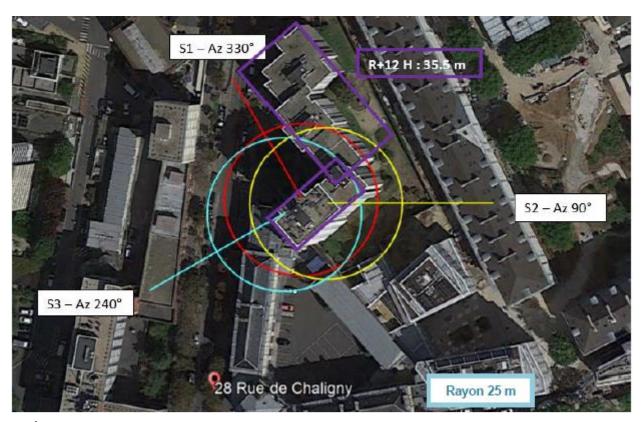
Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}		
Nom de site	28/DE CHALIGNY	Numéro	T16787		
Adresse du site	28 bis, rue Chaligny Haut		R+12 (35.50m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé - TDF SPH	Destination	Habitations		
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.				
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;				
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Oui					
Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la version précédente du dossier			07/09/2019		
	gence d'Ecologie Urbaine (J)		25/05/2021		
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			25/06/2021		
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).				
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 330°, 90° et 240°				
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+12 (35.5m)		
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 330°< 2V/m - 90°<2V/m - 240° < 2V/m 5G (3500): 330°< 2V/m - 90°<2V/m - 240°< 2V/m				
Hauteur (HMA) des antennes 5G	38.40m				
	Incidence visuelle				
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 330°, 90° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.				
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes				
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 28 BIS RUE DE CHALIGNY 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT/28/DE est comprise pour les azimuts sulvants :

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 28 BIS RUE DE CHALIGNY 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT/28/DE est comprise pour les azimuts suivants:

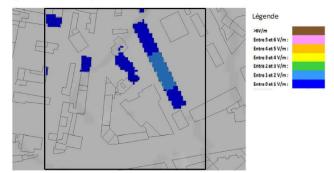
	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

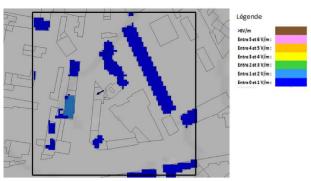
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.2m.

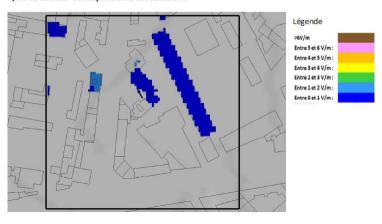


Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



c. Azimut 330°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts





